

EN BREF!

NOTE DE SYNTHÈSE

N° 4

SEPTEMBRE 2024

www.chaireunesco-adm.com



Chaire UNESCO
Alimentations
du monde

La Chaire Unesco Alimentations du monde décroise les savoirs sur l'alimentation. La série **En Bref!** propose les principaux enseignements tirés de nos conférences, publications ou projets de recherche-action.

POINTS CLÉS

- En milieu rural, la précarité alimentaire pose des enjeux spécifiques. Les problématiques de mobilité et les contraintes organisationnelles pèsent particulièrement dans l'accès à une alimentation suffisante, choisie et de qualité. L'absence d'anonymat peut également entraver le recours aux dispositifs d'aide, qui sont d'ailleurs souvent moins présents qu'en milieu urbain.
- Ces caractéristiques appellent à mettre en œuvre des réponses adaptées, via le développement de dispositifs itinérants, la coopération entre acteurs, la mobilisation des élus, le renforcement des liens avec les producteurs locaux ou encore la participation des habitants.

Lutter contre la précarité alimentaire en milieu rural : enjeux et initiatives inspirantes

Claire Néel, doctorante en géographie à l'UMR Innovation, INRAE, France.

Marie Walsler et Justine Hugues, chargées de mission à la Chaire Unesco Alimentations du monde, L'Institut Agro Montpellier, France.

La précarité alimentaire en milieu rural reste sous-étudiée. D'une part, les travaux sur la précarité en général traitent davantage des espaces urbains, où la ségrégation socio-spatiale est accrue et les populations vulnérables plus visibles. Malgré un coût du logement plus faible dans les campagnes, les ménages se heurtent à d'autres difficultés, comme le manque d'opportunités d'emploi, le coût des déplacements, l'entretien du bâti souvent ancien, etc. D'autre part, l'imaginaire collectif voudrait que l'on mange mieux à la campagne qu'en ville, en raison de la proximité des activités agricoles. Or, la diminution du nombre d'actifs agricoles et les recompositions démographiques des espaces ruraux y ont partiellement distendu les liens entre producteurs et consommateurs. De plus, certains territoires, comme celui de l'Hérault — très marqué par la spécialisation viticole — sont productifs sans être nourriciers. La proximité de l'agriculture ne fonctionne donc pas comme un filet de sécurité en matière d'accès à l'alimentation. Certains agriculteurs connaissent eux-mêmes des situations de précarité alimentaire. Quant à l'autoproduction, angle mort de la recherche, elle est loin de constituer une pratique partagée par l'ensemble des habitants du monde rural. Elle ne représente qu'une faible part des denrées alimentaires consommées pour différentes raisons : manque de foncier adapté à la production alimentaire, inaptitudes physiques, faible niveau de connaissances, peur du vol, etc.

Certains territoires ruraux sont productifs sans être nourriciers.

Alors que les territoires ruraux n'ont pas été épargnés par les récentes crises (Covid-19, inflation) qui ont aggravé les difficultés d'accès à l'alimentation d'une partie de la population, la Chaire Unesco Alimentations du monde et la Fédération des Acteurs de la Solidarité Occitanie ont co-organisé en décembre 2023 une rencontre sur ce thème. Proposé dans le cadre du projet Obsoalim34, cet événement a réuni une quarantaine de personnes engagées dans la lutte contre la précarité alimentaire dans les territoires ruraux héraultais. Nous en synthétisons ici les principaux enseignements, tirés de l'intervention de Claire Néel, des retours d'expériences des associations Terre-Contact et VRAC Drôme et des échanges avec les



Organisation
des Nations Unies pour
l'éducation, la science
et la culture



Chaire Unesco
en alimentations
du monde
France



Avec le soutien de **Carasso**
Daniel & Nina
Fondation pour le Regard de la Fondation de France

participants. Objectif : comprendre les spécificités de la précarité alimentaire dans des territoires ruraux et identifier des formes de réponses inspirantes.

Les contraintes d'accès à l'alimentation en milieu rural

De par leur organisation socio-spatiale, les espaces ruraux cumulent un certain nombre de contraintes pour l'accès à l'alimentation des habitants. Ces difficultés sont renforcées pour les personnes en situation de précarité, lesquelles mettent en œuvre diverses stratégies pour y faire face.

Des enjeux de mobilité spécifiques

En France, 90 % des déplacements pour les achats alimentaires sont effectués en voiture, soit plus de 60 km par semaine pour un foyer moyen¹. En milieu rural, cette dépendance à l'automobile est encore plus forte, en raison d'une densité commerciale moindre et d'une

logique d'implantation de l'offre pour une accessibilité par la route, par exemple dans des zones situées en périphérie des villes. L'outil CRATER² évalue ainsi à 42 % dans le Pays Haut-Languedoc et Vignobles et à 33 % dans le Pays Cœur d'Hérault la part de la population qui serait théoriquement dépendante de la voiture pour ses achats alimentaires, contre 24 % en moyenne sur le territoire national.

Chez les personnes en situation de précarité, les contraintes liées à la mobilité sont accrues en raison des coûts engendrés par les déplacements (carburant, entretien du véhicule, assurance), de la faiblesse des alternatives à la voiture (offre de transports en commun peu développée) et de la moindre accessibilité physique de l'aide alimentaire (dispersion des points de distribution et des structures d'action sociale assurant l'orientation des personnes).

Malgré ces contraintes, lorsque les prix pratiqués dans l'environnement alimentaire commercial de proximité sont inabordables, les habitants en situation de précarité

1. D'après Barbier C. et al. (2019), *L'empreinte énergétique et carbone de l'alimentation en France*. Club Ingénierie Prospective Énergie et Environnement, Paris.

2. Outil développé par les Greniers d'Abondance [<https://crater.resiliencealimentaire.org/>]

Vrac Drôme : adapter le modèle urbain de groupements d'achats aux spécificités rurales

Le projet Vers un Réseau d'Achat en Commun (VRAC) est né en 2013 dans les quartiers prioritaires de la banlieue de Lyon. Membre du réseau, l'association VRAC Drôme ambitionne d'adapter le modèle de VRAC — qui fonctionne très bien dans les quartiers prioritaires en ville — aux spécificités du rural, en répondant aux enjeux d'éloignement dans l'accès à l'alimentation durable (géographique, économique, culturel). En début de projet, une étude de faisabilité a permis d'identifier précisément ces enjeux sur le territoire de la Drôme. L'expérimentation, lancée en octobre 2022, s'est inspirée de l'expérience développée par France services et les centres sociaux pour créer la « VRAC Mobile ».

Un fonctionnement « en bouquets »

Les groupements d'achats proposent principalement des produits secs - locaux majoritairement - et les distributions se font sur une demi-journée, en fonction des commandes. Trois prix sont pratiqués :

- prix coûtant - 10 % : allocataires du RSA, chômage ou adultes handicapés, retraités aux faibles revenus, habitants des QPV ;
- prix coûtant - 50 % : sur orientation de professionnels du secteur médico-social ;
- prix coûtant + 15 % : habitants solidaires de la démarche, sans critère de revenus.

Au niveau logistique, le projet repose sur :

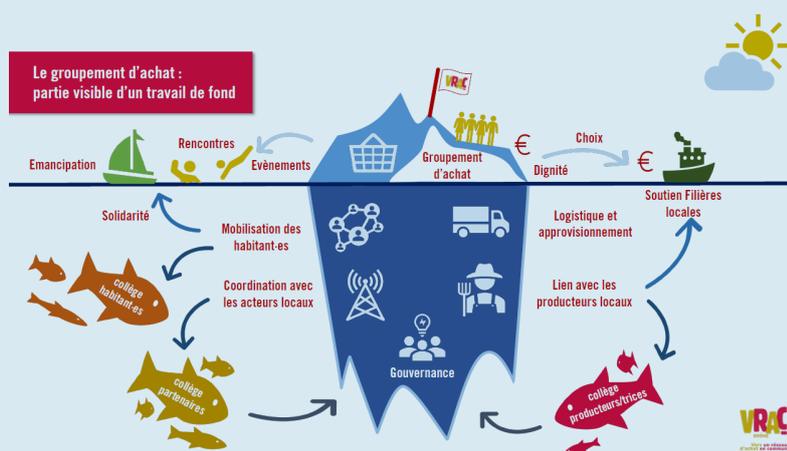
- une plateforme basée à Crest qui gère le stock principal, l'approvisionnement global et propose de manière trimestrielle des animations, pensées

par un collège d'habitants et producteurs ;

- un groupement central à Die qui gère le stock tampon et l'approvisionnement local ;
- trois groupements « distants », dans lesquels les distributions et animations sont co-organisées avec une structure locale partenaire.

Les partenariats au cœur du projet

VRAC vient en appui aux espaces de vie sociale (EVS) dont les territoires ruraux de la Drôme sont bien dotés, afin de proposer des services complémentaires. Des partenariats sont en cours avec d'autres acteurs pour permettre aux personnes éloignées de bénéficier des services de professionnels de santé des moyennes et grandes villes. Dans cette démarche, VRAC Drôme collabore également avec les Centres médico-sociaux et les Contrats locaux de santé (CLS). Par exemple, une convention tripartite a été signée entre l'espace de vie sociale (EVS) de Saint-Nazaire-le-Désert, l'épicerie locale et VRAC. Le but est de co-animer le collectif et de partager les temps de permanence mais aussi de travailler en complémentarité avec l'épicerie locale pour les produits proposés.



alimentaire peuvent réaliser des déplacements importants ou les optimiser, pour faire des économies : covoiturage, réalisation de « grosses courses », intégration des achats alimentaires à des trajets réalisés pour d'autres motifs, etc.

Des contraintes temporelles renforcées

Par ailleurs, la dispersion de l'offre augmente les temps de trajet et les commerces les plus présents (épicerie de proximité, commerces ambulants, marchés de plein vent) ont une faible amplitude horaire. Ces difficultés organisationnelles sont renforcées lorsqu'il s'agit d'accéder à l'aide alimentaire : les distributions sont peu fréquentes et leurs horaires ne coïncident pas nécessairement avec ceux des transports en commun.

L'interconnaissance, un frein dans le recours aux aides

Pour beaucoup de personnes en situation de précarité, la honte et la peur du jugement des autres freinent le recours à l'aide alimentaire. Ce sentiment peut être renforcé par l'organisation de l'action sociale en milieu rural. En effet, certains CCAS n'étant pas professionnalisés, ce sont des élus qui gèrent les procédures d'orientation. Cela présente plusieurs limites : conditions d'accueil et d'écoute variables, difficultés à se confier quand on connaît personnellement l'interlocuteur, etc. L'absence d'anonymat se pose également au sein des structures d'aide alimentaire, où les bénévoles connaissent la plupart du temps les situations personnelles des bénéficiaires. Pour éviter d'être reconnues, certaines personnes choisissent des dispositifs plus éloignés de leur domicile.

Mais l'interconnaissance constitue également une ressource, qui nourrit des pratiques d'approvisionnement solidaires comme la mutualisation des déplacements ; les échanges non monétaires de denrées au sein de réseaux de sociabilité, en particulier entre voisins ; etc. Ces

pratiques contribuent aussi à assurer la fonction sociale de l'alimentation pour des personnes isolées. Les initiatives de solidarités alimentaires peuvent donc jouer un rôle intégrateur pour les nouveaux habitants qui ne sont pas insérés dans les réseaux locaux de sociabilité.

Des leviers à activer pour fournir des réponses adaptées

Les enjeux spécifiques de la précarité alimentaire en milieu rural exigent des réponses adaptées, en fonction des ressources disponibles dans les territoires.

Le développement de dispositifs itinérants

Les dispositifs itinérants permettent d'aller à la rencontre des personnes en situation de précarité alimentaire dans les zones isolées. Dans le Pays Cœur d'Hérault, l'association Terre-Contact a aménagé un camion modulable en épicerie itinérante (projet Roul'Contact). Cet espace d'accueil de proximité qui s'installe au cœur des villages, propose aussi des animations et informations et offre la possibilité de partager un repas. VRAC Drôme adapte le modèle du réseau, initialement conçu pour le milieu urbain, aux spécificités du rural, via la multiplication des points de distribution (voir encart). Toutefois, ces initiatives, coûteuses en ressources financières, matérielles et humaines, ne permettent pas de répondre à l'ensemble des problématiques de mobilité et doivent s'associer à d'autres, afin de faciliter, entre autres, le transport de personnes isolées.

La mobilisation des élus locaux



Les projets d'installation de dispositifs de solidarités alimentaires en milieu rural se heurtent fréquemment à l'opposition des élus locaux, pour différentes raisons, notamment : déni des besoins ; crainte d'attirer des populations précaires ou encore souci d'éviter une concurrence supplémentaire aux commerces locaux dont la viabilité économique est souvent fragile.

Sensibiliser les élus sur la réalité des difficultés alimentaires dans leur territoire et sur les répercussions positives des dispositifs d'aide, lorsqu'ils sont bien articulés au reste de l'écosystème local, représente ainsi un enjeu de premier ordre. Ces élus peuvent par exemple faciliter la coopération entre initiatives de solidarités alimentaires et commerces de proximité, en veillant à préserver ces derniers, maillons essentiels de la vie sociale des communes et villages ruraux.

Obsoalim34 : comprendre et anticiper les enjeux de précarité alimentaire sur le territoire

Obsoalim34 désigne l'Observatoire des solidarités alimentaires de l'Hérault¹. Lancé en 2023 après une phase de préfiguration, il mène aujourd'hui trois missions : recenser les dispositifs de solidarités alimentaires sur le territoire, caractériser les risques de précarité alimentaire à l'échelle des communes et de leurs quartiers et mettre en lien les acteurs locaux investis dans la lutte contre la précarité alimentaire. Ce projet est soutenu depuis 2021 par l'État (via la DDETS 34 et la DREETS Occitanie) et le Conseil départemental de l'Hérault. Il est co-porté par la Chaire Unesco Alimentations du monde de L'Institut Agro Montpellier et du Cirad et par la Fédération des acteurs de la solidarité Occitanie.

1. <https://obso-alim.org/>

Le lien avec les producteurs locaux

Mettre à profit la proximité des producteurs permet aux initiatives de solidarités alimentaires d'améliorer la qualité de leur offre tout en participant aux dynamiques de reterritorialisation de l'alimentation. Cependant, ces partenariats sont complexes à mettre en œuvre. Il s'agit de trouver le juste prix (abordable pour les initiatives et rémunérateur pour les producteurs) et de composer avec les contraintes logistiques accentuées en milieu rural (coût de la livraison en raison des faibles densités, production agricole écoulee hors du territoire). Dans l'Hérault, l'association Terre-Contact, le comité local du Secours populaire de Saint-André-de-Sangonis et la Croix-Rouge de Gignac mutualisent l'approvisionnement en fruits et légumes frais auprès de producteurs locaux, dont l'un fournit près de 2,5 tonnes par an. Au-delà d'augmenter la qualité de l'offre d'aide alimentaire, ce lien avec un maraîcher voisin a également permis à celui-ci d'anticiper ses récoltes et de proposer aux associations de revoir le plan de semence en fonction de leurs besoins.

La participation citoyenne

En zones rurales comme urbaines, des initiatives de solidarités alimentaires travaillent sur les enjeux d'accès à l'alimentation avec les habitants, en partant de leurs vécus et besoins. Ces derniers sont parfois invités à réaliser des diagnostics partagés de leur accès à l'alimentation, comme cela a été fait en Pays Cœur d'Hérault. Ce type de démarches vise à mieux comprendre ce que « bien manger » signifie pour eux et à identifier les freins rencontrés dans l'accès à une alimentation choisie. L'objectif est de concevoir, sur cette base, des solutions adaptées à leurs attentes, au-delà d'une réponse par l'aide alimentaire.

Il peut être question de rompre un isolement, de mieux connaître les ressources du territoire (rencontrer des producteurs locaux), de développer de nouvelles compétences (cuisiner un repas avec un petit budget, préparer des produits non valorisés comme les fruits non récoltés sur les arbres, etc.). Les démarches participatives offrent finalement aux habitants une occasion de retrouver du pouvoir d'agir sur leur alimentation, a fortiori lorsqu'elles les incluent dans la mise en place de projets de solidarités alimentaires sur leur territoire³.

L'appui des projets alimentaires territoriaux

Désormais identifiés à l'échelle nationale comme des instruments pertinents de lutte contre la précarité alimentaire, les projets alimentaires territoriaux (PAT) sont de plus en plus nombreux à intégrer un volet social. Par leur approche territoriale, les PAT favorisent la coopération entre acteurs locaux, et notamment entre des initiatives de solidarités alimentaires souvent faiblement reliées. Ils peuvent également soutenir de façon technique et financière ces initiatives, comme dans le cas de VRAC Drôme ou de Roul'Contact. Enfin, ils constituent un espace d'expérimentations pour penser des réponses innovantes à la précarité alimentaire. Cela implique toutefois de faire évoluer leur gouvernance, afin d'y intégrer davantage les acteurs de la sphère sociale. 

3. Une note de synthèse publiée dans la même collection (*En Bref* n°5) aborde les grands enjeux de ces démarches, afin de favoriser le pouvoir d'agir des personnes sans tomber dans les écueils de certaines postures participatives. Elle donne quelques pistes de réflexions intéressantes pour organiser un travail en commun et émancipateur avec des habitants.

CONCLUSION

Loin des idées reçues qui associent les campagnes au « bien manger », les habitants des espaces ruraux rencontrent des freins multiples dans l'accès à l'alimentation, renforcés par les faibles densités, l'organisation de l'offre alimentaire commerciale ou encore le contexte d'interconnaissance. Ces difficultés concernent particulièrement les personnes en situation de précarité. Ainsi, les modalités de lutte contre la précarité alimentaire doivent être adaptées aux spécificités des contextes ruraux. Afin de favoriser les initiatives de solidarités alimentaires, les dynamiques de coopération entre acteurs locaux (associations, élus, commerçants, producteurs, personnes concernées) doivent être encouragées. Il s'agit de construire une vision partagée des enjeux du territoire, mais aussi de développer des synergies opérationnelles : coordination, mutualisation des moyens. Les PAT, par leur approche territoriale, peuvent faciliter cette mise en réseau. Il est également essentiel de mobiliser plus largement les élus locaux, encore trop faiblement impliqués sur ces questions. Les élus disposent en effet de différents leviers (financiers, fonciers, organisationnels, mise en liens d'acteurs) pour faciliter l'implantation de dispositifs pertinents.

Références

Brand, C., Ferrand, M., Vandenbroucke, P., Delfosse, C. & Vonthron, S., (2022), *Se nourrir en territoire difficile*. Dans les franges urbaines et rurales de l'hexagone., In : S. ABIS et M. BRUN (éd.), *Le Déméter 2022. Alimentation : les nouvelles frontières*, IRIS éditions, p. 157-164.

Delfosse, C., (2019), L'alimentation : un nouvel enjeu pour les espaces ruraux, *L'Information géographique*, vol. 83, n°4, p. 34-54.

Ferrand, M., (2021), L'accès à l'alimentation des ruraux en situation de pauvreté, *Pour*, vol. 239, n°1, p. 55-67.

Néel, C., Soulard, C.-T. & Perrin, C., (2023), Quel rôle pour l'action publique dans le déploiement des épiceries sociales ? Étude de cas dans un territoire rural de l'Hérault, *Géocarrefour*, vol. 97, n°4.

Autrices

Claire Néel, doctorante en géographie à l'UMR Innovation, INRAE, France.

Marie Walser, chargée de mission à la Chaire Unesco Alimentations du monde, L'Institut Agro Montpellier, France.

Justine Hugues, chargée de mission à la Chaire Unesco Alimentations du monde, L'Institut Agro Montpellier, France.